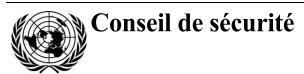
Nations Unies S/2022/425



Distr. générale 25 mai 2022 Français Original : anglais

Lettre datée du 25 mai 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à l'attention du Conseil de sécurité la déclaration cijointe du Gouvernement de la République de Corée, qui porte sur les tirs de missiles balistiques auxquels a procédé la République populaire démocratique de Corée le 25 mai 2022 (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent (Signé) Cho Hyun



Annexe à la lettre datée du 25 mai 2022 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Gouvernement de la République de Corée concernant les tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée

- 1. En procédant aujourd'hui à des tirs de missiles, notamment des missiles balistiques intercontinentaux (probablement) et des missiles balistiques à courte portée, la République populaire démocratique de Corée a non seulement enfreint sans vergogne les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies mais s'est livrée également à une grave provocation qui vient menacer la paix dans la péninsule coréenne et la communauté internationale. Le Gouvernement de la République de Corée condamne fermement ces tirs.
- 2. Les provocations répétées de la République populaire démocratique de Corée ne peuvent qu'amener la République de Corée et les États-Unis d'Amérique à renforcer rapidement leur posture de dissuasion jointe et exacerbent l'isolement international de la République populaire démocratique de Corée.
- 3. Le Gouvernement de la République de Corée, qui s'emploie à toujours être prêt à répondre avec force et diligence à toute provocation de la République populaire démocratique de Corée, prendra les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité du pays et de sa population, dans le cadre de l'alliance inébranlable qui l'unit aux États-Unis.
- 4. Le Gouvernement de la République de Corée exhorte la République populaire démocratique de Corée à obéir aux résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et à répondre favorablement à l'appel au dialogue en vue d'établir la paix dans la péninsule coréenne.

22-07945